

Ragréage pour pente et béton Fix



- **Enduit de ciment à prise rapide, renforcé de fibres et modifié aux polymères, offrant une résistance élevée**
- **Pour la création de couches en pente sur des chapes de ciment ou des surfaces en béton porteur, en intérieur comme en extérieur**
- **Pour les douches résidentielles, balcons ou terrasses avant la pose de carrelage, avec une épaisseur d'application allant de 3 mm à 60 mm**

Produit Mortier de ciment à prise rapide, renforcé de fibres et modifié aux polymères, à haute résistance. N'est pas un mortier de substitution du béton PCC (Béton de Ciment Polymère) selon la directive allemande RL-SIB.

Composition Granulats, ciment rapide, fibres, additifs pour une meilleure mise en œuvre et une meilleure adhérence.

Caractéristiques

- Mortier de ciment minéral, modifié aux polymères et renforcé de fibres. N'est pas un mortier de substitution au béton PCC selon RL-SIB.
- Enduit très stable offrant une forte adhérence et une grande résistance.
- Résistant aux intempéries et au gel après durcissement.
- Support idéal pour carrelage, systèmes d'étanchéité ou application de peintures mono ou bi-composantes.
- Utilisable comme mortier de pente sous les receveurs de douche, sur isolation en plaques XPS.
- Prêt à recevoir un revêtement après environ 12 heures.

Application

- Pour la création de couches en pente sur des chapes de ciment ou des surfaces en béton porteur, en intérieur et en extérieur, dans les douches domestiques, sur les balcons ou les terrasses avant la pose de carrelage, pour des épaisseurs d'application de 3 mm à 60 mm.
- Pour le ragréage de surfaces sur des supports porteurs tels que les chapes de ciment et les sols en béton dans les garages ou les caves résidentiels.
- Pour la réalisation de gorges dans les angles entre le sol et le mur.
- Convient pour le rebouchage des joints dans les murs en béton, le nivellement des bords ébréchés sur les marches en béton et la réparation de petits défauts dans les sols en béton et les chapes de ciment.
- Finition de surface possible : lisse ou feutrée selon les exigences.

Vous trouverez d'autres instructions de mise en œuvre avec des photos, des listes d'outils et de sélection de produits sur www.baumit-selbermachen.lu.

Données techniques

Résistance à la compression:	> 15 N/mm ² après 24 heures; > 30 N/mm ² après 28 jours
Domaine d'application:	extérieur, intérieur, mur, plafond, sol
Couleur:	gris
Séchage:	praticable après env. 2 heures, recouvrable au plus tôt après 12 heures
Temps de mise en œuvre:	env. 30 minutes

	10 kg	25 kg
Épaisseur de la couche d'application	min. 3 mm (sol)	min. 3 mm (sol)
Rendement	env. 6.5 l/sac	env. 16 l/sac
Granulométrie	0 mm - 1.2 mm	0 mm - 1.2 mm
Besoin en eau	env. 1.4 l/sac - 1.8 l/sac	env. 3.5 l/sac - 4.5 l/sac

Les données de consommation indiquées sont fournies à titre indicatif. Dans la pratique, il faut prévoir une consommation supplémentaire d'environ 10%. Les données de consommation dépendent de la rugosité et de la capacité d'absorption de la surface, ainsi que de la technique d'application.

Forme de livraison	Sac en film plastique, 10 kg (105 sacs par palette = 1.050 kg) Sac en papier, 25 kg (42 sacs par palette = 1.050 kg)
Stockage	Au sec et à l'abri, la durée de stockage ne doit pas dépasser 24 mois pour le sac de 10 kg et 12 mois pour le sac de 25 kg. La date imprimée sur l'emballage correspond à la date de production.
Assurance qualité	Surveillance et contrôle permanents de la qualité, ainsi qu'un contrôle strict de toutes les matières premières à leur entrée. L'entreprise dispose d'un système de gestion de la qualité, contrôlé et certifié par le TÜV selon la norme DIN EN ISO 9001 en vigueur dans le monde entier, ainsi que d'un système de gestion de l'environnement, contrôlé et certifié par le TÜV selon la norme DIN EN ISO 14001 en vigueur dans le monde entier.
Classification selon la loi sur les produits chimiques	Consulter la fiche de données de sécurité sur www.baumit-selbermachen.com
Support	Le support doit être solide, porteur, propre et sec. Une bonne adhérence au support doit être assurée. Les parties non adhérentes, friables ou sonnant creux, la saleté et la poussière doivent être éliminées. Lors de la réalisation d'une couche en pente sur du carrelage, il faut s'assurer que le carrelage adhère fermement au support. Les résidus tels que le silicone, les restes de savon ou autres résidus réduisant l'adhérence doivent être entièrement éliminés. Ensuite, appliquer une couche de Baumit Supergrund sur le carrelage nettoyé et sec. Les résidus empêchant l'adhérence, tels que l'huile, la graisse, les anciens revêtements sur béton, les restes de colle de toute nature, les voiles de ciment et autres éléments similaires, doivent être éliminés. Les couches réduisant l'adhérence sur les chapes de ciment et de béton doivent être enlevées, par exemple par ponçage, fraisage ou grenaillage, suivi d'une aspiration soigneuse. Colmater au préalable les fissures existantes dans la chape avec de la résine de coulée et des agrafes pour chape dans les règles de l'art. Installer des bandes d'isolation périphériques sur les éléments de construction verticaux. Les nouvelles surfaces de béton ou de chapes en ciment doivent avoir parfaitement fait leur prise. Le béton doit être superficiellement absorbant. Humidifier légèrement le support absorbant en béton.
Mise en œuvre	Mélanger uniquement avec de l'eau propre, sans autres additifs. Il est préférable d'utiliser un malaxeur électrique. En raison du temps de prise rapide, il est conseillé de préparer plusieurs petites quantités. Ne pas malaxer excessivement. Le matériau fraîchement préparé commence à durcir après environ 5 à 10 minutes. En mélangeant manuellement le mortier frais à l'aide d'une truelle, on obtient le temps d'utilisation maximal d'environ 30 minutes. Après 30 minutes, il n'est plus permis de mélanger, car cela diminue la résistance du mortier. Le ragréage pour pente et béton Fix est appliqué à la truelle à saturation dans le support afin d'obtenir une bonne adhérence. Pour la réalisation de couches en pente, le matériau doit être appliqué avec une épaisseur de couche de 3 mm (à l'endroit le plus mince) à 60 mm maximum. La mise en place du ragréage pour pente et béton Fix doit se faire si possible sans espaces vides. Pour le remplissage par exemple d'excavations ainsi que pour le reprofilage des bords cassés des marches d'escalier, le mortier de pente et de finition doit être appliqué fermement sur le support. Lisser la surface au début du durcissement du mortier à l'aide, par exemple, d'une truelle en acier inoxydable. Si nécessaire, la surface du ragréage pour pente et béton Fix peut être rendue feutrée avec une taloche éponge. Pour un ragréage de surface sur des supports porteurs, tels que des chapes en ciment et des sols en béton dans des garages ou des caves résidentielles, le ragréage pour pentes et béton Fix doit être appliqué avec une épaisseur minimale de 5 mm et doit être nivelé. Traitement ultérieur : protéger les surfaces d'un séchage trop rapide, p. ex. en les recouvrant d'un film plastique, en les humidifiant à nouveau, etc.

Informations

générales et conseils

Ne pas appliquer en cas d'exposition directe au soleil ou à la pluie. Protéger les surfaces des intempéries directes et humides jusqu'au durcissement complet.

Attendre au moins 7 jours avant d'exposer le béton à des charges mécaniques, en particulier dans les zones au sol. Une humidité de l'air élevée et des températures basses peuvent considérablement prolonger le temps de prise.

Lors de l'utilisation du ragréage pour pente et béton Fix sur les sols dans les garages domestiques ou pour la création de couches en pente en extérieur, nous recommandons, après le séchage complet du ragréage (en général après 28 jours), de recouvrir la surface avec, par exemple, une étanchéité appropriée, un revêtement de sol ou un carrelage.

L'application d'une étanchéité adhérente ou d'un revêtement de dalles (carrelage) est possible après un minimum de 12 heures.

Lors de l'exécution d'une couche de pente sur des sols de balcon par exemple, nous recommandons d'intégrer des joints de dilatation dans les surfaces > 4 m.

Protéger les zones sensibles (verre, céramique, métal, etc.).

Nettoyer immédiatement les outils après utilisation.

Les informations ci-dessus correspondent à l'état actuel de nos connaissances et sont fournies à titre de conseil. Aucune garantie ne peut en être déduite pour un cas d'application spécifique, car l'application et la mise en œuvre respectives sont hors de notre contrôle.

Ne pas appliquer et laisser sécher en dessous de + 5 °C et au-dessus de + 30 °C de température du matériau, du support et de l'air. Respecter les normes DIN EN 13813 et DIN 18560.

Si vous avez besoin d'informations supplémentaires sur ce matériau ou sa mise en œuvre, nos conseillers techniques du service extérieur se feront un plaisir de vous conseiller en détail et en fonction du projet.

Nos recommandations techniques d'application, que nous émettons pour aider l'acheteur/l'utilisateur sur la base de notre expérience, correspondent à l'état actuel des connaissances scientifiques et pratiques. Elles sont non contraignantes et ne créent pas de relation juridique contractuelle ni d'obligations annexes découlant du contrat d'achat. Elles ne dispensent pas l'acheteur de vérifier par lui-même si nos produits conviennent à l'usage auquel ils sont destinés. Les règles générales de la technique de construction doivent être respectées. Nous nous réservons le droit d'effectuer des modifications visant à l'avancement technique et à l'amélioration du produit ou de son application. La parution de cette information technique rend caduques les éditions précédentes. Pour obtenir les informations les plus récentes, veuillez consulter notre site Internet. Toutes les transactions commerciales sont soumises à nos conditions de vente et de livraison actuelles ainsi qu'aux dispositions relatives à l'installation et à l'utilisation de nos silos et centrales de malaxage.